



INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE AVANT DE CANDIDATER

Nous sommes une petite structure, et nous ne pourrons pas répondre par mail et par téléphone lors de la campagne d'appels à projets aussi nous vous invitons à vous référer aux informations ci-dessous.

Une participation aux frais de traitement des dossiers de candidature est demandée.

AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE VOUS DEVEZ VOUS ASSURER QUE VOTRE PROJET EST ELIGIBLE AUX DOTATIONS. POUR CELA VOUS DEVEZ REMPLIR CE QUESTIONNAIRE.

- La structure qui porte le projet est une école française, une association ou une structure à but non lucratif française (les collectivités, communes, communautés de communes ne sont pas éligibles)
Oui Non
- Le projet porte sur les apprentissages en lien avec les sciences ou la nature, ou la découverte du monde ou les apprentissages éducatifs innovants
Oui Non
- Les objectifs éducatifs du projet sont basés sur les principes de pédagogie active (l'enfant est acteur de ses apprentissages)
Oui Non
- Le projet sera réalisé sur l'année scolaire 2025/2026
Oui Non
- Les bénéficiaires sont des enfants, adolescents ou des jeunes adultes (de la grande section à 23 ans)
Oui Non

Si vous avez répondu OUI à tout le questionnaire, votre projet est éligible.

LES INFORMATIONS IMPORTANTES A RETENIR :

Nous finançons uniquement des projets éducatifs de pédagogie active en lien avec les apprentissages des sciences, de la nature, de la découverte du monde et les apprentissages éducatifs innovants. Nous ne finançons pas les projets de développement personnel.

L'affectation de la dotation demandée doit être précise et chiffrée. Le dossier ne sera pas étudié si la destination de la subvention n'est pas précise et détaillée.

Nous finançons ce qui permet la réalisation de l'activité (matériels, intervenants, sorties extérieures). Nous ne finançons pas la partie conception du projet et ni les dépenses lourdes d'investissement et de construction.

Pour les structures dont l'activité est de proposer des animations, le dossier est à remplir en binôme avec la structure qui bénéficie de l'activité.

Vous pouvez présenter plusieurs projets.

La participation aux frais de traitement des dossiers de candidature est de 15€. (La contribution à HelloAsso n'est pas obligatoire)

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

LES MODALITES

- Le dossier de candidature est à télécharger sur le site internet <https://enfanceetdecouverte.fr/appels-a-projets.html>
- Le dossier de candidature est à retourner en format Pdf non manuscrit à fonds.enfanceetdecouverte@gmail.com avant le **30/04/25**
- Le paiement des frais de traitement se fera sur le site internet en cliquant sur le lien Helloasso « Frais de traitement »

Nous vous informerons par mail que nous avons bien traité votre dossier (cela peut prendre 1 bon mois).

Nous communiquerons UNIQUEMENT sur notre site internet et les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) pour **annoncer la liste des lauréats**, aux alentours du **15/06/25**.

Les lauréats retenus seront contactés directement par mail pour procéder au recueil des éléments administratifs de vérification.

POURQUOI DES FRAIS DE TRAITEMENT ?

Force est de constater que face au succès des appels à projets et par conséquent à l'afflux de dossiers en 2024, dont de nombreux incomplets nécessitant des relances, ainsi qu'à la réception de dossiers farfelus voire de tentatives d'escroquerie, le Fonds de Dotation a dû gérer la campagne d'appels à projets au mieux. Nous avons dû déployer plus d'énergie, d'investissement et de temps de travail que prévu.

Toutefois, il était clair qu'une deuxième année dans ces conditions ne serait pas envisageable pour les responsables de notre belle mission. Nous avons donc été contraints de trouver une solution pour éviter de fermer le Fonds de Dotation.

Ainsi, nous avons décidé d'instaurer des frais de traitement, afin de garantir un processus d'analyse des dossiers dans de meilleures conditions. Nous espérons également que cette mesure incitera les divers porteurs de projet à adopter une démarche plus responsable et éthique dans leur réponse aux appels à projets et contribuera à limiter les tentatives d'escroquerie.